



Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une consultation publique concernant la modification règlementaire suivante se tiendra le lundi 8 juillet 2024, à 19h00, à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois au 1218, route 133 :

Lors d'une séance tenue le 6 mai 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :

**REGLEMENT NUMERO 401-25 MODIFIANT LE REGLEMENT
NO. 401 INTITULE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN
D'AUTORISER L'USAGE D'HABITATION TRIFAMILIALE A LA
ZONE CR-1**

- L'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage n°401 afin de spécifiquement autoriser l'usage d'habitation trifamiliale à la zone CR-1.

En conséquence, une **consultation publique se tiendra le 8 juillet 2024 à 19h00** à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois, au 1218, route 133. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0 et sur le site internet de la Municipalité : <https://sainte-anne-de-sabrevois.com/avis-public/>

Donné à Sainte-Anne-de-Sabrevois, ce 13 juin 2024.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, demeurant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, déclare que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h et 16h le 13 juin 2024.

Le 13 juin 2024.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire trésorière